teau couvre les plaines de la campagne aixoise. La route de Marseille à Aix est recouverte de boue gelée qui la rend impraticable. An Rove, le thermomètre est descendu à —10° au-dessous de zéro. On signale deux morts.

Le canal d'Arles à Bouc est obstrué par une couche de glace. Le canal Craponne charrie de gros glaçons. La circulation est quasi impossible dans Arles.

Dans les Pyrénées-Orientales

Perpignan, 20 décembre. — Au Boulou, un cantonnier de la Compagnie du Midi travaillant sur la voie ferrée, est mort d'une congestion provoquée par le froid.

La pluie, survenue dans la nuit, a ramené un radoucissement de la température. On s'attend à de nouvelles chutes de neige.

—15° en Angleterre...

Londres, 20 décembre. — Le froid est général dans toute l'Angleterre. Le thermomètre a marqué hier, à Londres et à Croydon, 15° Farenheit. C'est la température la plus basse enregistrée à Londres depuis trente ans.

On signale plusieurs morts par congestion à Scarboroneh, à Bath, à Leicester, à Stockton-on-Tees.

La rivière Tees est gelée.

Le petit port de Buckie, sur la côte du comté de Banff, en Ecosse, est bloqué par les glaces.

Si le froid persiste, le Club norvégien de Londres se propose d'organiser un championnat de ski sur la hauteur d' Hamptons-Head.

Les cygnes royaux à l'abri

On a commencé à retirer de la Tamise les 7 à 800 cygnes royaux qui vivent habituellement sur le fleuve, entre Londres et Reading.

...et —31° en Russie

Moscou, 20 décembre. — Sur tout le midi de la Russie sévit une vague de froid comme il n'y en a pas eu depuis longtemps. A Kharkov, le thermomètre est descendu à 25° au-dessous de zéro et dans la région du chemin de fer de Tachkend, on signale une tempête de neige avec un froid de —31°.

...et —42° en Norvège

La vague de froid atteint aussi la Yougo-Slavie, la Suisse, où l'on a enregistré —20° à Genève, ce qui n'avait pas eu lieu depuis quarante ans et —31° dans la montagne, en Italie, en Prusse orientale, en Norvège, où l'on a enregistré —42°.

Des automobilistes bloqués par la neige

On mande de Buffalo qu'un groupe de cent touristes comprenant des hommes, des femmes et des enfants, qui parcouraient en automobile les rives du lac Erié, sont depuis deux jours bloqués par les neiges.

Ils ont pour tout refuge un minuscule baraquement à l'usage des automobilistes, d'où ils ont téléphoné à la ville la plus proche pour réclamer des vivres et des remèdes, en attendant qu'on puisse les secourir.

Dans la ville d'Evans, on fait des efforts désespérés pour parvenir jusqu'à eux, mais la tâche est ardue, car la neige glacée qui couvre la route atteint une épaisseur considérable.

Ces touristes, qui avaient profité du beau temps pour partir en excursion, furent empêchés de revenir avec la rapidité voulue, leurs pneus patinant sur la neige. On craint que certains d'entre eux ne puissent supporter le froid et la faim.

DANS LA RÉGION

A Valenciennes

La température s'est légèrement améliorée dans la journée de mardi. Le soleil, qui se montra après-le-dîner, fut le bienvenu. Dans l'après-midi, vers 17 heures, le thermomètre marquait —8°. Mais la Municipalité fait installer des braseros sur divers points de la ville. Le premier a fonctionné sur la place d'Armes, sous la marquise du Théâtre.

Aujourd'hui on en placera d'autres, notamment sur le marché couvert de la place du Marché-aux-Poissons.

Une panne d'électricité, due à la rigueur de la température, a jeté la perturbation dans la marche des tramways mardi matin, ce qui a causé quelque retard. On ne signale pas d'autre accident.

A Calais, plusieurs usines sont contraintes de chômer

A Calais, la température a atteint, lundi, 12 degrés au-dessous de zéro.

Pendant toute la journée, la circulation des voitures, particulièrement celles hippomobiles, fut considérablement entravée et de nombreux charretiers se virent dans l'obligation de tenir leurs chevaux par la bride, afin d'éviter des accidents.

Dans le quartier Sud, un nombre imposant d'usiniers durent donner congé à leur personnel, le chauffage étant presque nul dans les ateliers en raison du gel des tuyaux et radiateurs.

Dans l'impossibilité d'avoir de l'eau, la plupart des teintureries ont fermé leurs portes.

Si le froid persiste, ce sera un véritable désastre pour l'industrie locale déjà si durement éprouvée par la crise commerciale.

Un charretier glisse et tombe sous son chariot à Lille

Lundi, vers 17 heures, M. Jean Schatteman, 55 ans, domicilié 56, rue de la Paix, à La Madeleine, charretier au service de M. Chequel, rue du Quai, à La Madeleine, marchait à côté de son chariot, quand il glissa par suite du verglas et tomba sous les roues de son véhicule. Relevé par des témoins de l'accident, le charretier reçut, sur place, quelques soins avant d'être transporté à l'hôpital de la Charité.

M. Schatteman porte de sérieuses blessures, mais qui ne mettent pas ses jours en danger.

A Lillers, un contremaître est frappé de congestion

Dimanche matin, M. Paul Tholliez, contremaître de la Manufacture de chaussures Delelis-Fanien, fut pris subitement d'un malaise et presque aussitôt expira.

Le docteur, appelé à constater le décès, a conclu à une mort occasionnée par le froid.

Une auto s'écrase contre un arbre

Un tué — Les blessés restent plusieurs heures sans secours

Genève, 20 décembre. — A la suite de circonstances mal établies, une automobile dans laquelle avaient pris place trois personnes, et conduite par M. Albert Fol, 35 ans, maire de Saviény (Haute-Savoie), a fait une embardée près d'Eaux-Mortes, sur la route de Cartigny, près de Genève, et est allée s'écraser contre un arbre.

Ce n'est que plusieurs heures après l'accident que l'on trouva les victimes gisant au bord de la route. M. Lucien Richet avait le crâne fracturé. Il a dû avoir été tué sur le coup. Mme Richet, son épouse, avait des fractures multiples aux jambes. M. Jean Fol, père, âgé de 70 ans, souffrait de nombreuses contusions. Quant au conducteur, il est blessé à la tête.

Tous les blessés ont été transportés à l'hôpital de Genève.

L'AFFAIRE ROSSÉ

Une mystérieuse arrestation à Paris

Colmar, 20 décembre. — Les *Dernières Nouvelles* de Colmar ont publié l'information suivante :

« Nous apprenons qu'il y a deux jours, une nouvelle arrestation de très grande importance a été opérée, à Paris, dans l'affaire Rossé.

» Le personnage nouvellement arrêté a été transféré à Mulhouse et y a été mis à la disposition du juge d'instruction chargé de l'affaire Rossé. »

A la Sûreté générale on déclarait que cette information se bornait simplement à ce que : sur commission rogatoire du juge d'instruction de Mulhouse, une perquisition avait été opérée à Paris, le 14 décembre dernier, au domicile d'un nommé Drouet, quarante-six ans, sténographe dans une agence d'information parisienne. Arrêté à la suite de cette opération judiciaire, Drouet a été transféré le même jour à Mulhouse.

LE JURY DE L'OISE ACQUITTE UN GENDRE PARRICIDE

Beauvais, 20 décembre. — La Cour d'assises de l'Oise, juge, aujourd'hui, le nommé Charles-Félix Marin, 61 ans, employé dans un garage parisien. D'après l'acte d'accusation, ce dernier est inculpé d'avoir à Vez (Oise), le 15 avril dernier, abattu à coups de revolver sa belle-mère, la veuve Théroulin, âgée de 86 ans. Il reconnaît à celle-ci d'avoir vendu une propriété pour la somme de 36.000 francs sans l'avoir avertl. Elle avait ensuite refusé de placer sur la tête de sa fille, Mme Marin, la part qui devait lui revenir plus tard.

Me Paul-Boncour a prononcé une éloquente plaidoirie en faveur de l'accusé, réfutant la thèse du ministère public qui attribue le crime à la cupidité. « C'est, dit-il, le crime d'un homme irraisonné qui voit souffrir sa femme dépouillée de la propriété de famille qui s'en est allée en des mains étrangères. »

Une seule question est posée au jury qui rapporte un verdict négatif. En conséquence, Marin est acquitté.

LE DÉPART DE LA MISSION AERIENNE EN AFRIQUE OCCIDENTALE AURA LIEU AUJOURD'HUI

Le Bourget, 20 décembre. — Le départ de la mission aérienne en Afrique Occidentale française du commandant Gama qu'accompagne M. Proust, député d'Indre-et-Loire, aura lieu demain matin à 8 h., au Bourget.

NEUF OUVRIERS SUEDOIS EMPOISONNÉS PAR DE L'ALCOOL PYROLIGNEUX

Stockholm, 20 décembre. — A Karskaer, dans la Suède du Nord, trois ouvriers sont décédés et six autres sont gravement malades et menacés de cécité, pour avoir bu de l'alcool pyroligneux.

Le Sénat a voté mardi les budgets de la Guerre de la Marine des Colonies, du Travail

SEANCE DU MATIN

Paris, 20 décembre. — La séance est ouverte à 10 h. 05, sous la présidence de M. Jeanneney, l'un des vice-présidents.

Le budget de l'enseignement technique est adopté sans débats.

LES COLONIES

On passe à celui des colonies.

M. Messimy traite longuement les questions de l'outillage, chemins de fer et ports, et constate que l'effort financier et technique fait pour le développement de cet outillage a été jusqu'à présent insuffisant.

M. Albert Lebrun, rapporteur spécial et ancien ministre des Colonies, donne son adhésion au programme exposé par M. Messimy, mais, ajoute-t-il, il faut reconnaître que notre domaine colonial apporte déjà une contribution non négligeable à notre économie nationale. En 1928, le commerce de nos colonies a atteint une somme totale de 30.500 millions. L'Indochine a exporté en France 20 millions de quintaux de riz sur une production totale de 70 millions, production qui est en voie de développement constant.

M. Lebrun expose ensuite la situation des finances coloniales.

L'ensemble des crédits affectés par les colonies à leur outillage, poursuit l'orateur, dépassera déjà le milliard au cours de l'exercice prochain. Ce n'est pas encore assez sans doute, mais pour faire de grands travaux à côté des capitaux et du personnel technique et du matériel dont nous disposons suffisamment, il faut aussi de la main-d'œuvre. C'est la seule question qui, actuellement, limite notre effort. Je pense comme M. Messimy, conclut M. Lebrun, qu'il faut faire l'effort maximum pour l'outillage économique de nos colonies, dont le rendement nous étonnera bientôt.

Le ministre des Colonies, **M. Perrier**, se déclare d'accord avec M. Lebrun. Tous les chapitres du budget des Colonies sont adoptés.

LA GUERRE

On aborde le budget de la Guerre, avec le rapporteur **M. Charles Dumont**. Il montre que les réductions considérables de dépenses n'affecteront en rien les armements. La Commission ne veut pas du solaire national qui fonctionnariserait les ouvriers de la guerre. Le chiffre total des réductions de la Commission est de 128 millions. Le rythme des fabrications ne sera en rien ralenti.

Après diverses interventions, on adopte jusqu'au chapitre 15 inclus. La suite est renvoyée à cet après-midi à 14 h. 30. La séance est levée à midi 40.

LA SEANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 20 décembre. — La séance est ouverte à 15 h. 05, sous la présidence de M. Paul Doumer.

On adopte sans discussion le projet sur les crédits supplémentaires applicables aux dépenses de la Chambre.

Puis on reprend la suite de la discussion du budget de la guerre.

Sur le chapitre 33 (services du recrutement)

Les Commissions médicales

M. Fernand Merlin parle des Commissions médicales qui préparent l'examen des recrues par les Conseils de révision. Ces Commissions fonctionnent à la satisfaction générale. Il faudrait que fût enfin voté leur statut définitif et que notamment elles fussent appelées à se prononcer sur le cas de tous les conscrits et non pas seulement de ceux qui ont demandé à comparaître devant elles. (Très bien. Applaudissements).

M. Painlevé répond que la loi de recrutement en cours de discussion rend obligatoire l'intervention, dans tous les cas, des Commissions médicales. Cette loi sera votée certainement avant la fin de la présente législature.

Le Dr Lancien, questeur du Sénat, montre que l'Etat a le plus grand intérêt à entraver le développement de la tuberculose dans l'armée.

Le chapitre est adopté.

Les fonds secrets

Sur le chapitre 70 (dépenses secrètes) **M. Reboul** s'étonne que le contre-espionnage ait besoin, cette année, de 10 millions au lieu de huit l'année dernière. Certaines vigilances, répond **M. Painlevé**, s'imposent au Gouvernement. Il suffit pour s'en rendre compte de suivre la politique générale des divers Etats. Le Gouvernement réclame de la confiance des Chambres le vote du crédit inscrit au chapitre 70. (Approbation). Le chapitre 70 est adopté.

L'armée du Levant

Sur le chap. 210 (armée du Levant) **M. Victor-Bérard** demande que le ministre de la Guerre veuille bien exposer aux Commissions compétentes la situation de l'armée du Levant et surtout des troupes auxiliaires et du paiement de leur solde.

M. le Ministre. — J'accepte pour le mois de janvier le rendez-vous que propose M. Bérard. Le chap. 210 est adopté.

LE BUDGET DU TRAVAIL

On termine le budget de la Guerre et on passe à celui du Travail.

Le chômage

Sur le chap. 18 (fonds national de chômage) **M. Mounié** dit que le bénéfice de l'allocation de chômage ne peut, en vertu de la législation existante, être maintenu que pendant 150 jours consécutifs à la même personne. Cette durée maxima de 150 jours est parfois insuffisante et le sénateur de la Seine soumet certaines suggestions. Ceci amène une déclaration de **M. Poincaré.**

M. le Président du Conseil. — Le Gouvernement examinerait ces questions, si le chômage augmentait, mais il ne faut pas suggérer le chômage à force d'en parler. L'an dernier, même au cours de la crise monétaire, il n'y a jamais eu plus de 80.000 chômeurs, chiffre très inférieur à celui de tous les autres pays, notamment de la Russie et également à celui qui se produisait tous les ans avant la guerre. Actuellement il n'y a de chômage que par crises saisonnières.

M. Dominique Delahaye. — Vous êtes trop optimiste. Le chômage vous menace beaucoup plus que vous ne pensez.

M. le Président du Conseil. — Vous voilà encore d'accord avec les communistes. Cela vous arrive à chaque veille d'élections. En 1924, sur les bancs royalistes, on applaudissait déjà les communistes, et réciproquement. Je dénoncerai toujours ces manœuvres électorales. (Vifs applaudissements).

M. Delahaye. — Ne cherchez pas à disqualifier vos adversaires.

M. Josse intervient également et le chapitre est adopté.

La lutte contre la tuberculose

Sur le chapitre 132, **M. Clémentel**, président de la Commission des Finances, dit qu'on a déjà beaucoup fait, mais ce n'est pas suffisant. Il faut absolument aider les départements à construire des sanatoria. Malheureusement l'opinion commence seulement à s'émouvoir. Nous n'avons encore consacré à cette œuvre que 19 millions sur le budget et 31 sur le produit des jeux. Nous ne possédons que 85 sanatoria avec 8.100 lits et 14 hôpitaux sanatoria. Le chiffre exact des décès par an doit être de 80.000. Or, l'exemple des autres pays prouve qu'il faut avoir autant de lits qu'il y a de décès par an.

LES BEAUX-ARTS

Je m'associe à vos sentiments, répond **M. Poincaré**, mais que pouvons-nous faire? Voulez-vous que la Chambre relève le crédit à concurrence des demandes en souffrance, soit 15 millions. Vous dites que la somme n'est pas nécessaire entièrement tout de suite. L'Etat n'est pas obligé d'accorder une subvention qui atteigne la moitié de la dépense. Il serait plus loyal d'inscrire dès maintenant, dans le budget, la somme entière. Plutôt que de se réserver pour les crédits supplémentaires, j'accepte la réduction indicative de 100 fr., mais je demanderai à la Chambre d'inscrire le crédit en entier. (Applaudissements.)

Le chapitre 13 est adopté.

On passe au budget des Beaux-Arts, qui est adopté, celui des Poudres et Salpêtres également

Après intervention de M. Louis Marin, le budget de la Marine est adopté également.

Le Sénat examine ensuite le chapitre 37 du budget des Beaux-Arts qui avait été réservé.

La séance est levée. Prochaine séance demain à 9 h. 45.

On perse que le budget sera voté le 24 décembre et les Chambres en vacances pour la Noël

Paris 20 décembre. — La commission des finances a tenu une courte réunion au cours de laquelle ont été examinés les différents budgets particuliers adoptés hier et ce matin par le Sénat. La commission a accepté presque toutes les modifications apportées au texte de la Chambre par la Haute Assemblée. Elle n'a adopté que quelques relèvements de crédits peu importants. Elle poursuivra, demain, son étude du texte sénatorial de façon à pouvoir mettre la Chambre en mesure de statuer sur le budget retour du Luxembourg, le lendemain même du vote définitif du Sénat. On pense ainsi que l'accord pourra être réalisé entre les deux Assemblées sur le budget de 1928, dans la nuit du 24 au 25 décembre.

La clôture de la session extraordinaire serait alors prononcée et la Chambre comme le Sénat se trouveraient en vacances jusqu'au 10 janvier, le deuxième mardi de l'année qui, comme on sait, est la date à laquelle s'ouvre de plein droit la session ordinaire annuelle.

UN DRAME A PARIS

UN PROFESSEUR DE LYCÉE TUÉ PAR SA FEMME

Paris, 19 décembre. — Un drame rapide s'est déroulé, à la porte de Versailles.

Quelques minutes avant 14 heures, non loin de la sortie de la station du Nord-Sud, une jeune femme accostait un homme de haute taille, d'allure élégante. Une courte discussion s'engageait. Le couple se sépara, mais quelques instants s'étaient à peine écoulés que deux coups de feu éclataient. Atteint d'une balle à la tête et d'une autre dans le dos, l'homme s'écroulait à terre.

Deux agents intervenaient et pendant que l'un d'eux faisait transporter le blessé à l'hôpital de Vaugirard où il expira peu après, le second conduisait la meurtrière au commissariat du quartier Saint-Lambert.

Le commissaire, M. Lasserre, procédait aussitôt à l'interrogatoire d'identité de la jeune femme. Il s'agissait de Mme Georgette Arnaud, âgée de 30 ans, demeurant actuellement chez sa mère, à Cap-Breton (Landes), de passage à Paris, où elle est descendue, 4, rue du Vieux-Colombier. La victime était son mari, M. Georges-Emile Arnaud, 42 ans, professeur d'histoire au lycée Michelet.

La meurtrière déclara que, mariée depuis quelques mois à M. Arnaud, alors professeur à Bordeaux, elle tomba malade et dut s'en aller vivre dans le Midi. Sur ces entrefaites, son mari était nommé professeur d'histoire à Paris, et les deux époux restèrent longtemps sans se voir.

A la fin de 1924, Mme Arnaud reçut notification d'une demande de divorce déposée par son mari. Elle tenta mais en vain de faire revenir celui-ci sur sa décision, et elle ne put que faire rejeter la demande en première instance. M. Arnaud fit appel, et depuis ce temps, l'affaire n'avança que lentement.

Ces derniers temps, Mme Arnaud vint à Paris avec le désir de tenter une dernière démarche auprès de son mari. Ce matin, elle décida de se rendre au lycée Michelet où elle attendit en vain le professeur. C'est alors qu'elle prit la résolution de l'attendre sur le quai de la station du Nord-Sud. Parmi les voyageurs, elle le reconnut et l'appela. Comme M. Arnaud semblait ne pas l'entendre, elle lui frappa sur le bras, puis le supplia de renoncer au divorce. « Impossible », répondit le professeur, qui continua son chemin. C'est alors qu'elle fit feu sur lui et qu'il s'écroula, frappé de deux balles.

Elle se laissa arrêter sans résistance. Son acte ne semble pas l'avoir trop abattue. D'ailleurs, sa santé est mauvaise, et de sa longue maladie, elle n'est encore qu'imparfaitement relevée.

Une statistique du divorce

Au Canada on compte un divorce pour 161 mariages; en Angleterre, un pour 96; en Suède, un pour 33; en Allemagne, un pour 24; en France, un pour 21; en Suisse, un pour 16; au Japon, 1 pour 8, et aux Etats-Unis, un pour 7. Mais le record appartient à Leningrad, où pendant les cinq premiers mois de 1927 on a enregistré pour 9.681 mariages, le chiffre de 7.255 divorces. Autant dire qu'au pays des Soviets on pratique l'union libre.

LINDBERGH, AU MEXIQUE, PILOTE LE PRÉSIDENT CALLES ET LE GÉNÉRAL ORRÉGON

Mexico, 20 décembre. — En pilotant un monoplan d'un modèle inconnu pour lui, Lindbergh a effectué un vol aujourd'hui, emportant le président Calles et le général Orrégon.

Le cinquième radio-concert du « Journal de Roubaix »

Le cinquième radio-concert, organisé par le « Journal de Roubaix » avec le concours de « Radio-Roubaix », a obtenu, hier soir, son habituel succès.

Le programme particulièrement attrayant de ce concert comportait l'audition d'artistes de tout premier plan, parmi lesquels nous nous plaisons à citer M. Lecouty, baryton du Théâtre du Capitole, de Toulouse, qui se fit beaucoup applaudir dans « Le Roi de Lahore », de Massenet et « Othello », de Rossini. Notre gracieuse cantatrice, Mlle Denyse Honoré, premier prix du Conservatoire de Roubaix, qui possède une très jolie voix de soprano, pure et bien timbrée, chanta avec un grand souci des nuances et une diction parfaite « l'Enfant prodigue », de Debussy et «Mariage des Roses», de Franck. Nous la félicitons bien sincèrement.

M. Leclercq, trompette, premier prix du Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire de Roubaix, interpréta avec beaucoup de talent le « Premier solo de trompette », de Pessard et l'andante de la « Muette de Portici », d'Auber.

Comme à chacun de nos radio-concerts l'orchestre « Radio-Roubaix » se produisit avec un égal succès, jouant entre autres la suite d'orchestre des « Aquarelles », de Pessard et une œuvre du maître Francis Bonaquet, directeur du Conservatoire de Roubaix, l' « Heureux dénouement », qui durent être fort appréciées de nos auditeurs.

Enfin « le Brouteux » apporta, en le clôturant, la note gaie à ce concert, en contant quelques-unes de ses historiettes en patois si goûtées de nos concitoyens.

Deux ouvriers des mines d'Aniche tués à Dechy

Au marais de Dechy, se trouve un terril où la Compagnie des mines d'Aniche décharge les schistes inutilisables.

Mardi après-midi, une rame était en déchargement lorsqu'une locomotive arriva en poussant d'autres wagons.

Au moment où le mécanicien freinait, la barre d'attelage se rompit et les voitures allèrent tamponner celle où se trouvaient les ouvriers. Deux d'entre eux étaient restés dans la première voiture, qui se retourna en les ensevelissant.

Ces malheureux, tués sur le coup, sont : Philippe Lefèvre, 47 ans, de Vitry-en-Artois, marié et père de quatre enfants, et Antoine Bolly, 56 ans, de Dechy, marié, sans enfant.

Une section agricole à la Foire commerciale de Lille

Le Comité de la Foire commerciale de Lille, désireux d'organiser en 1928 une section agricole, organise une réunion particulière à laquelle assisteront toutes les personnes susceptibles de collaborer à la réussite de cette manifestation.

Cette réunion, que présidera M. Achille Hadou, président de la chambre d'agriculture, aura lieu mercredi 21 décembre, à 10 h. 30, au Palais de la Bourse (entrée boulevard Carnot) salle des réunions, au troisième étage.

LA MOMIE DE DOUAI

Lundi 19 décembre, en présence de M. le directeur des Domaines, de MM. Darthuy, architecte en monuments historiques; Delbillemont; Dr Leclercq, médecin-légiste; Edmond Lecluse, pharmacien-chef des Hospices; Emile Théodore, conservateur général des Musées de Lille, la délégation britannique composée du Père Purdie, directeur du Collège Saint-Edmond, à Londres, et de M. le consul d'Angleterre, à Lille, a pris possession de la momie de Douai qui avait été amenée à Lille pour examen médical, la conservation et le rembaumement.

La séance a eu lieu au Palais des Beaux-Arts. Le corps a d'abord été enveloppé dans un suaire et scellé, puis enfermé dans un cercueil qui a été également scellé.

Hier, le corps a été transporté à la gare; à 9 heures, il a été mis dans un fourgon et expédié en Angleterre.

PETITES NOUVELLES

— L'Association de l'administration préfectorale, qui compte 250 membres, a tenu son assemblée générale annuelle au cours de laquelle des vœux ont été émis concernant les traitements, les conditions de travail des fonctionnaires administratifs, et adressés au bureau et à son président, M. Autrand, ancien préfet de la Seine, et à son secrétaire général, M. Gaudefroy, préfet des Landes.

— Mardi, en l'église métropolitaine Notre-Dame de Paris, le cardinal Dubois a béni le mariage de Mlle Turpin-Rotival, fille et belle-fille de Mme et de M. Jean Chiappe, préfet de police, avec M. Hervé de Carbuccia.

— Le traité d'arbitrage conclu entre la France et le Luxembourg, le 29 octobre dernier, va être déposé, très prochainement, au Palais Bourbon, aux fins de ratification.

— M. Lloyd George, accompagné de Mme et Mlle Lloyd George, s'embarquera mercredi pour l'Amérique du Sud, où il passera quelque temps.

La remise d'une épée d'académicien au Roi des Belges

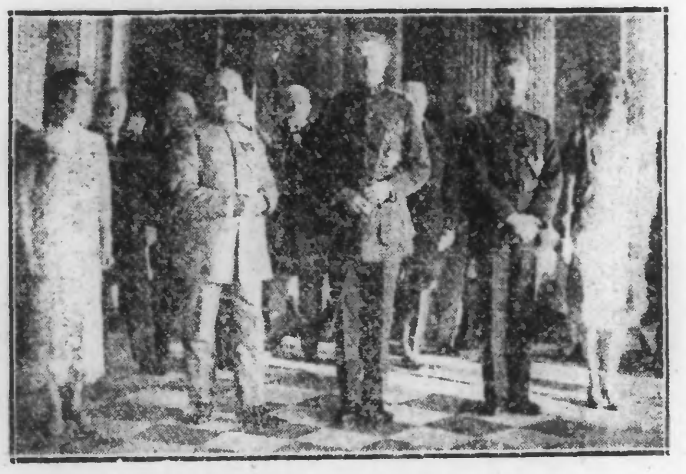

De gauche à droite : La reine Elisabeth, le maréchal Foch, le roi Albert, tenant en mains l'épée qui vient de lui être remise; le prince Charles et la princesse Marie-José. Photos Wide World.

DERNIÈRE HEURE

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES POIDS PLUMES

Le Nordiste Humery bat Criqui par abandon au sixième round

Paris, 20 décembre. — La rencontre de ce soir entre Eugène Criqui et le jeune Nordiste Humery, pour le titre de champion de France poids plume, a vu l'ancien champion du monde Criqui abandonner au 6e round.

Ce fut un combat court, mais émouvant. L'ancien champion du monde accepta tout de suite la bataille et tenta à plusieurs reprises de placer sa fameuse droite en uppercut.

Cependant, fougueux au possible, Humery fit un forcing effréné qui eut pour effet de déborder littéralement Criqui. Celui-ci pourtant n'avait pas fait trop mauvaise contenance. Lorsqu'au moment où retentit le gong annonçant la fin de la première reprise, un droit d'Humery l'atteignit avec précision à la mâchoire. Fortement ébranlé, Criqui regagna péniblement son coin.

Dès lors ce fut fini, il n'y eut plus qu'un homme sur le ring; ce ne fut que grâce à son courage, grâce surtout à sa science, que Criqui put durer jusqu'au milieu du sixième round, où il leva la main en signe d'abandon.

Les 34 ans de Criqui ont été battus ce soir par les 19 ans du nouveau champion de France des poids plumes.

Les reflexes fonctionnaient encore chez l'ancien champion, mais les ans ne portaient plus leur homme.

Pour son courage, le public fit à son ancienne idole, une magnifique ovation.

LAFFINEUR BAT BRETONNEL

La soirée prit fin sur une victoire de Laffineur, remportée en 10 rounds sur Fred Bretonnel.

D'un bout à l'autre du combat, ce fut une véritable bataille. Les deux hommes se touchaient fortement à tour de rôle, s'ébranlant assez sérieusement. Bien revenu au cinquième round, Bretonnel faiblit encore sur la fin et perdit de justesse la décision.

En combats préliminaires, Cailliaud battait Franot, par abandon au cinquième round et Challenge et Huat firent match nul en dix rounds.

Le Congrès de la Fédération des fonctionnaires

Paris, 20 décembre. — Le Congrès national de la Fédération des fonctionnaires a repris ses travaux sous la présidence de M. Klein. La discussion du rapport s'est poursuivie. M. Boulanger, parlant au nom d'une délégation des fonctionnaires d'Alsace-Lorraine, rend compte de la mission de cette délégation au Sénat.

Le rapport moral est adopté. M. Jouhaux, secrétaire général de la C.G.T., félicite la Fédération des fonctionnaires de son entrée dans la C.G.T. et définit le rôle de celle-ci.

Une réunion des membres de la Commission paritaire des planteurs de tabac

Paris, 20 décembre. — Les membres de la Commission paritaire des planteurs de tabac se sont réunis avec les membres des groupes parlementaires. M. Rajon présidait, assisté de MM. Maivy, président; Chastanet et Paganon, vice-présidents du groupe parlementaire de la Chambre. Des échanges de vues sur les prix de base ont eu lieu et d'un commun accord il a été décidé que ce prix ne pouvait guère être inférieur à 800 francs les 100 kilos, étant donné le prix de la main-d'œuvre et les charges supportées par les producteurs.

Les membres de la Commission paritaire des planteurs de tabac ont été reçus ensuite au ministère des Finances. Les offres de l'administration ont été sensiblement inférieures aux prix demandés par les planteurs, en sorte qu'une entente n'a pu être immédiatement réalisée. De nouvelles entrevues auront lieu, soit avec le directeur des tabacs au ministère des Finances, soit avec M. Lebrun, président de la Caisse d'amortissement.

Le nouveau vice-président de l'Académie de Médecine, M. Queru est originaire du Pas-de-Calais

Paris, 21 décembre. — M. Beclère, l'actuel vice-président de l'Académie de médecine, devant passer à la présidence en 1928, cette Académie a procédé, cet après-midi, à l'élection d'un vice-président pour le remplacer. C'est M. Queru qui a réuni l'unanimité des suffrages. Né à Marquise (Pas-de-Calais) en 1852, M. Edouard Queru appartient également à l'Académie des sciences. D'autre part, M. Renault a été élu secrétaire annuel en remplacement de M. Soques.

UN SERVICE FUNEBRE

est célébré à la cathédrale d'Alger pour les victimes des inondations

Alger, 20 décembre. — Ce matin a eu lieu à la cathédrale, sous le patronage de la Société de la Croix-Rouge, un service funèbre à la mémoire des naufragés des inondations d'Oranie et des Algériens des armées de terre et de mer morts au champ d'honneur. M. Bordes, gouverneur général, entouré de toutes les autorités civiles et militaires, a assisté à cette cérémonie.

Un chef pilote brûlé vif dans son avion

Villacoublay, 20 décembre. — Le pilote Delanotte qui, effectuant, cet après-midi, un vol d'entraînement, a fait une chute mortelle au lieu dit « La Queue de Pie », près de la route de Chevreuse, commune du Petit-Clamart.

Le pilote, qui volait à une faible altitude, a accroché au passage une aile d'énergie électrique avec son avion, qui a pris feu. Le pilote a vainement essayé de se jeter hors de son appareil. Il a été retiré des débris à demi-carbonisé. Le parachute dont il était muni était déployé et à moitié brûlé.

L'aviateur Delanotte est décédé au cours de son transport à son domicile, à Velizy.

UNE EXPLOSION à bord d'un vaisseau américain

Deux tués et cinq blessés

San Diego (Californie), 20 décembre. — Une explosion formidable s'est produite, aujourd'hui, à 17 h. 30, sur le vaisseau porte-avion américain *Langley*, ancré dans la baie de San Diego. Des flammes se sont élevées immédiatement et un immense nuage de fumée a enveloppé le navire. Le *Langley* a un déplacement de 19.360 tonnes et un équipage de 408 marins.

Des navires munis de pompes pour combattre les incendies, ont été immédiatement envoyés vers le *Langley*, mais l'équipage de celui-ci a pu procéder à l'extinction du feu par ses propres moyens. Les autorités navales annoncent qu'il y a eu deux tués et cinq blessés. L'explosion s'est produite, croit-on, dans un réservoir à mazout.

La tentative des aviateurs Pons et Kingsford Smith pour battre le record de durée a échoué

San Francisco, 20 décembre. — L'aviateur américain Pono et l'aviateur australien Kingsford Smith, qui tentaient de battre le record de durée actuellement de 52 h. 22', ont atterri après avoir tenu l'air environ 48 h. 27'.

[illegible]

Paris, 20 décembre. — A la suite d'un télégramme qu'il a reçu de la Commission internationale de secours aux affamés chinois, à Pékin, d'où il résulte que par suite de la destruction de la récolte d'automne dans le Chantoung occidental par la sécheresse et les tourterelles, la famine va atteindre quatre millions d'individus, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge s'est mise en rapport avec le Comité international de la Croix-Rouge à Genève, dans le but de constituer une première somme d'un million de dollars.

UN VAPEUR SOMBRE SUR LES COTES D'IRLANDE

L'équipage est noyé

Londres, 20 décembre. — Le vapeur qui a sombré près d'Oldhbad-of-Kinsald (Irlande), est le charbonnier « Pearl ». Le capitaine et l'équipage, composé de quatre hommes, ont péri.

COURTES DÉPÊCHES

— La statue de Paul Déroulède, récemment inaugurée, place St-Augustin, ayant été, au cours de la nuit, badigeonnée de peinture blanche et rouge, le commissaire de police du quartier recherche les auteurs de cet acte.

— Une délégation de l'Union des fonctionnaires, cantonniers et employés auxiliaires de l'Etat, victimes de la guerre, accompagnée de M. Maurice Sarraut, a été reçue au Sénat par le ministre de la Guerre.

Dernières Nouvelles Régionales

Un grave accident au port de Dunkerque

Un tué et un blessé

Hier, vers 17 heures, une brigade de dockers était occupée pour le compte de la maison Jockelsom, à embarquer des rails à bord du vapeur *Virgen de Regova* amarré au Freycinet II. Ces rails étaient enlevés au moyen d'une grue qu'un wagon amenait en bordure de quai.

[illegible] quatre rails tombèrent. L'un d'eux, tua un des dockers, Emile Sonsen, marié et père de famille, domicilié à Saint-Pol-sur-Mer. Théophile Sinaere eut les jambes brisées et le crâne fracturé. Il a été transporté à l'hôpital dans un état grave.

Une enquête est ouverte.

UN ENFANT SE NOIE DANS LA LYS A ERQUINGHEM

Mardi vers 13 h., un groupe de gamins patinaient sur la Lys à proximité du petit sémaphore derrière la mairie d'Erquinghem. Soudain, le jeune Théophile Lefebvre, né le 28 juin 1915, disparut dans une crevasse de la glace qui avait cédé sous son poids. Malgré toutes les recherches, quand vint la nuit, le corps du malheureux enfant n'était pas encore retrouvé.

L'AGRESSION DE FRAIS-MARAIS

Nous avons relaté qu'un journalier d'Arbiers, M. Adolphe Delannoy, avait été l'objet d'une attaque nocturne, sur le chemin du Bouchard, au hameau de Frais-Marais.

Delannoy a été frappé derrière la tête comme le Polonais retrouvé dans la Scarpe près de la passerelle d'Arbiers, et la scène s'est produite à une des mêmes parages.

Aussi, les habitants du pays pensent que l'agresseur de M. Delannoy pourrait très bien être le même individu que le meurtrier du Polonais.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Au mardi 20 décembre 1927

COTONS

NEW-ORLEANS, 20 décembre.

Cotes Middling Upland. — Disponible, 19.54; — Cotons à terme : Sur janvier, 19.18-22; mars, 19.38-42; mai, 19.44-50; juillet, 19.58; octobre, 18.84; décembre, 19.22-25.

NEW-YORK, 20 décembre.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 19.70; — A terme : Sur janvier, 19.15-21; février, 19.24; mars, 19.33-35; avril, 19.30; mai, 19.43-52; juin, 19.43; juillet, 19.41-46; août, 19.24; septembre, 19.08; octobre, 18.92 bs; novembre, 18.97; décembre, 19.18.

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 4.000; aux ports du Golfe, 34.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 3.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 10.000; France et Continent, 1.000; pour le Japon, 5.000.

Marché des changes à l'Etranger

[illegible]

New York : Sur Paris, 393 B/4; Londres, 484.00; Cab. transf., 488.31; sur Bruxelles, 13.99, 1/2.

SUCRES. — Cote, prompt, livraison, 443.00; — A terme : Sur janvier, 286.00; mars, 286.00; mai, 305.00; juillet, 303.00; septembre, 311.00; décembre 2023, 317.00; décembre 1927, 288.00.